

# PARRAÎNEZ UN ENFANT

PARTAGEZ DU TEMPS AVEC UN ENFANT OU UN JEUNE  
DANS LE PAS-DE-CALAÏS !



*Laurence et Philippe,  
parrain et marraine de Yaëlle*



[france-parrainages.org](http://france-parrainages.org)

“ Partagez leurs rêves ”



# ENSEMBLE, TISSEZ UN LIEN FORT

En quelques décennies, le nombre de familles isolées et monoparentales a considérablement augmenté dans le Pas-de-Calais. Les enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance sont également plus nombreux que la moyenne du pays. Dépourvus de cadre familial et de repères, les besoins affectifs de ces enfants vulnérables sont particulièrement importants. En parrainant un enfant ou un jeune, vous partagez du temps régulièrement avec lui et lui apportez un soutien affectif et une ouverture vers d'autres horizons !

Delphine BODIC, Coordinatrice de France Parrainages Pas-de-Calais.

## UN ENGAGEMENT BÉNÉVOLE SOUPLE ET DES ÉQUIPES POUR VOUS ACCOMPAGNER

### Qui sont les parrains et marraines ?

Célibataire ou en couple, avec ou sans enfant, actif ou retraité : chacun d'entre nous peut devenir parrain ou marraine, à condition d'avoir du temps à partager avec un enfant, un adolescent ou un jeune, de quelques heures à quelques jours par mois.

### Qui sont les enfants/jeunes parrainés ?

Des enfants et des jeunes de 2 à 18 ans, issus de familles fragilisées soucieuses de leur offrir un nouvel horizon. Certains enfants et jeunes vivent en foyer ou en famille d'accueil.

## EN PRATIQUE

**1. RENCONTREZ NOS ÉQUIPES** pour échanger sur votre souhait de parrainer un enfant ou un jeune.

**2. FAITES LA CONNAISSANCE D'UN ENFANT OU D'UN JEUNE** présenté par nos équipes.

**3. Si cette envie est partagée, COMMENCEZ LE PARRAINAGE À VOTRE RYTHME**

et à celui de l'enfant/du jeune.

- Convenez ensemble du calendrier de vos rencontres et de leur fréquence (de quelques heures à quelques jours par mois).
- Choisissez ensemble vos moments de partage : sortie culturelle, promenade, aide scolaire...

**4. TOUT AU LONG DE VOTRE PARRAINAGE**, nos équipes vous assurent un accompagnement personnalisé et vous apportent écoute et conseils.



Rodrigue, parrain de Mailly

# NOS PROGRAMMES DE PARRAINAGE

Choisissez celui qui vous correspond le mieux :

## → AIDEZ UN ENFANT OU UN ADOLESCENT À GRANDIR

Partagez régulièrement du temps : week-end, après-midi, vacances... avec un enfant dans la durée ou en toute souplesse avec un adolescent. Vous tissez des liens privilégiés et l'aidez à grandir et à favoriser son ouverture sur le monde.

## → ACCOMPAGNEZ UN JEUNE VERS L'AUTONOMIE

Vous accompagnez et conseillez pendant un an un jeune de 15 à 18 ans, sans contrainte et en souplesse, afin de favoriser son autonomie. Une fois par mois, vous partagez du temps pour l'aider à prendre confiance en lui, à élargir son réseau professionnel et personnel et à entrer dans la vie d'adulte.

## → AIDEZ UN JEUNE MIGRANT ISOLÉ À S'INSÉRER

Partagez du temps avec un jeune migrant isolé et apportez lui un soutien affectif, une aide dans sa scolarité et dans sa maîtrise de la langue. Grâce à votre connaissance de la culture française et votre envie de la transmettre, vous favorisez son intégration dans la société française.

## → HÉBERGEZ UN JEUNE MIGRANT ISOLÉ

Actuellement, seule France Parrainages Île-de-France propose d'accueillir à son domicile un jeune migrant isolé, de 14 à 17 ans. Les familles bénévoles favorisent ainsi son intégration et l'accompagnent jusqu'à son autonomie.



### “ Pour Mathéo, le parrainage, c'est un havre de paix...”

*“Nous avons commencé à parrainer Mathéo en 2015. Sa jeune maman, alors isolée, souhaitait avant tout que Mathéo puisse enrichir son quotidien avec de nouveaux contacts. D'abord intimidé, il s'est vite révélé vif, curieux et très demandeur en matière de jeux et de questions ! Depuis, nous parcourons ensemble un bout de chemin et lui apportons le havre de paix qui lui manquait. Aujourd'hui, notre filleul a pris une place tellement importante que nous avons l'impression qu'il a toujours été là...”*

Marc et Annie, parrain et marraine de Mathéo

# FRANCE PARRAINAGES PAS-DE-CALAIS : UNE ANTENNE ENGAGÉE !



Ouverte en janvier 2020, l'antenne de France Parrainages dans le Pas-de-Calais a pour ambition d'accompagner les enfants, jeunes et familles du département. Installée à Arras, l'antenne intervient grâce au parrainage de proximité sur l'ensemble du département. De nombreux enfants et jeunes attendent encore un parrain ou une marraine.

## REJOIGNEZ-NOUS !



### Parrainez un enfant ou un jeune près de chez vous

Vous adhérez aux valeurs du parrainage et vous avez du temps à partager ? Venez participer à nos réunions d'information. Contactez-nous !



**Participez à la vie associative :** rejoignez notre équipe de bénévoles afin de nous aider à développer le parrainage de proximité dans le Pas-de-Calais.



**Faites un don :** avec 30 € (soit 10,20 € après déduction fiscale), vous permettez à un enfant qui ne part pas en vacances de profiter d'une sortie culturelle et ludique (règlement par chèque, à l'ordre de France Parrainages, adresse indiquée ci-après).



### France Parrainages Pas-de-Calais

pasdecalais@france-parrainages.org – Tél. 03 59 61 42 94  
5, rue Louis Pergaud - 62000 Arras

### Ils nous soutiennent :



Suivez notre actualité sur  : @franceparrainagespcd





## **JE SOUHAÏTE FAIRE UN DON POUR L'ANTENNE FRANCE PARRAINAGES PAS-DE-CALAIS :**

### **Ponctuel :**

- Avec 30 €, soit **10,20 € après déduction fiscale**, je permets à un enfant qui ne part pas en vacances de profiter d'une sortie culturelle et ludique.
- Avec 60 €, soit **20,40 € après déduction fiscale**, je contribue à financer des ateliers d'aide à l'orientation afin de concrétiser le projet professionnel d'un jeune.
- Montant libre :** .....

### **Mensuel :**

- Avec 29 €/mois, soit **9,86 €/mois après déduction fiscale**, je permets à un enfant ou un jeune isolé d'être parrainé et suivi toute l'année par nos équipes..

### **J'envoie mon règlement :**

- Par chèque, à l'ordre de France Parrainages (adresse indiquée au verso).  
Pour un don mensuel, je règle le 1<sup>er</sup> mois et je recevrai ensuite une autorisation de prélèvement.
- Par carte bancaire, sur le site [france-parrainages.org](http://france-parrainages.org)

**Si vous êtes imposable, votre don est déductible de vos impôts à hauteur de 66 % de son montant.**

France Parrainages est agréée par le « Don en Confiance », label officiel vous garantissant rigueur et transparence dans l'utilisation de vos dons.



## **DÉCOUVREZ LE PARRAINAGE À L'INTERNATIONAL**

France Parrainages œuvre aussi en faveur des enfants démunis à l'international en leur permettant d'accéder à l'éducation et à leurs besoins vitaux en alimentation, santé et eau. Pour plus d'informations, rendez-vous sur [france-parrainages.org](http://france-parrainages.org)

